

## Approvisionnement responsable



# Eau embouteillée

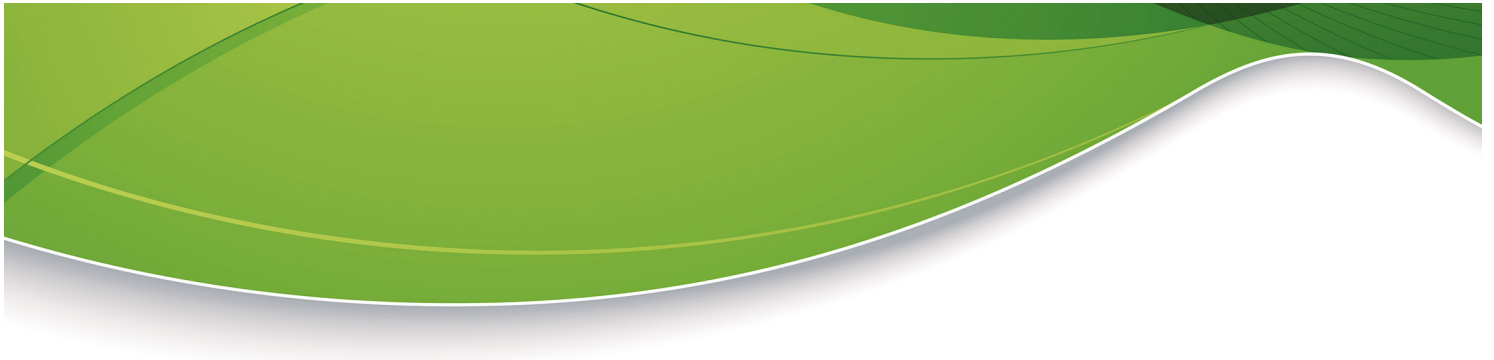
Parce que l'Université croit en la préservation des ressources naturelles et à une saine gestion financière, la direction enjoint les unités administratives à cesser la distribution d'eau au moyen de cruche d'eau de 12 et 18 L et à promouvoir plutôt la consommation de l'eau de l'aqueduc. Ce guide vise à conseiller les unités afin que l'eau potable soit accessible et que le retrait de la distribution d'eau par des cruches ne nuise pas à la consommation d'eau, élément central du bien-être et de la santé.

### 1. Évaluer les besoins en matière d'accessibilité à l'eau potable pour votre unité

Le retrait des refroidisseurs d'eau embouteillée ne doit pas restreindre indûment l'accessibilité à l'eau potable. En effet, afin de minimiser l'effet sur les consommateurs et dans le but de maintenir la consommation d'eau au plus haut niveau, on estime qu'un bureau d'employés devrait se trouver au même étage et à moins de 150 mètres d'un point de distribution d'eau potable.

Vous devez donc déterminer les points de distribution d'eau potable déjà présents (cuisinette, fontaines, etc.). Il se peut que les points de distribution actuels soient suffisamment nombreux pour répondre aux besoins. Si tel est le cas, il ne vous restera qu'à cesser les commandes d'eau embouteillée et à préparer un plan de communication visant à informer et expliquer la situation aux employés concernés. (voir point 4 : Accompagner le changement).

Si vous jugez que les points de distribution actuels sont insuffisants, déterminez les endroits dans votre service où il serait approprié de procéder à une nouvelle installation (idéalement, les conduites d'eau doivent être à proximité). Pour chacun de ces points, il faut évaluer les nouveaux équipements requis ou les ajustements à faire aux points de services déjà existants. Le tableau suivant énumère les types d'équipements et les travaux qui pourraient être réalisés afin d'optimiser la distribution d'eau potable dans vos locaux.



**Tableau 1 : Travaux possibles afin de favoriser le retrait des refroidisseurs et distributeurs d'eau embouteillée.**

	Nature des travaux	Travaux réalisés par	Coûts à la charge de l'unité (approximatif)	Responsabilité de l'entretien du système distribution d'eau par la suite	Frais d'entretien annuels à la charge de l'unité par la suite
<b>OPTION 1</b>	Ajustement de la hauteur du jet d'eau sur une fontaine existante afin de faciliter le remplissage des contenants.	Service des immeubles	0 \$	Service des immeubles	0 \$
<b>OPTION 2</b>	Ajout d'un bec verseur sur une fontaine existante afin de faciliter le remplissage des contenants.	Service des immeubles	400 \$	Service des immeubles	0 \$
<b>OPTION 3</b>	Branchement d'un point de distribution en reliant un refroidisseur d'eau embouteillée directement au réseau d'aqueduc et en y ajoutant un filtre afin d'améliorer le goût de l'eau.	Service des immeubles (raccordement à l'aqueduc) et l'entreprise Sani-Fontaines (modification du refroidisseur)	850 \$	Unité administrative doit faire une demande d'achat à Sani-Fontaines (2 fois par année, environ 200 \$ par année)	200 \$
<b>OPTION 4</b>	Ajout d'un système de filtration et d'un bec verseur à un évier déjà existant afin d'améliorer le goût de l'eau et de faciliter le remplissage de contenants. (ex. : dans une cuisinette)	Service des immeubles	2 500 \$	Unité administrative doit faire une demande d'achat à Sani-Fontaines (2 fois par année environ 200 \$ par année)	200 \$
<b>OPTION 5</b>	Ajout d'une fontaine	Service des immeubles	2 500 \$	Service des immeubles	0 \$

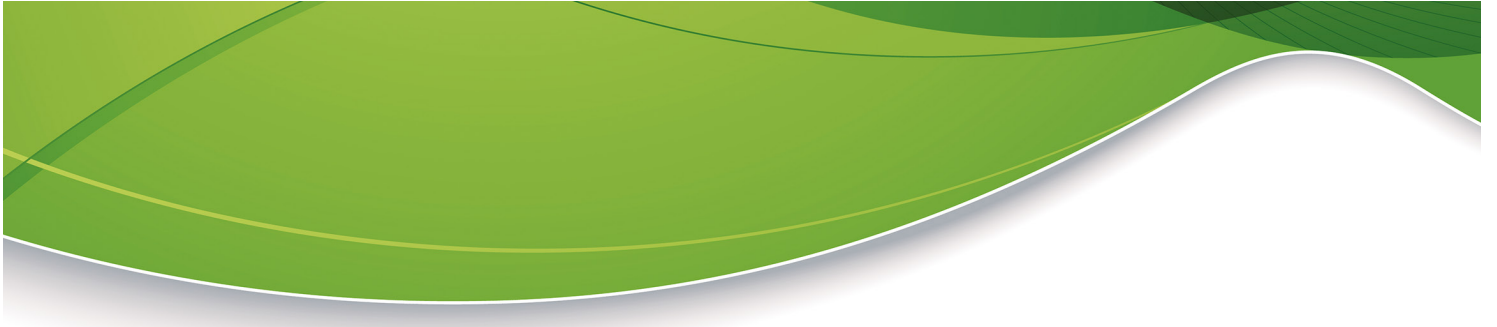


Figure 1: Raccordement d'un refroidisseur à l'aqueduc (option 3)



Figure 2: Ajout d'un filtre afin d'améliorer le goût de l'eau (option 3)

## 2. Obtenir l'autorisation de la direction de votre unité administrative afin de procéder aux changements prévus à l'étape 1.

Vous pouvez utiliser les différents arguments environnementaux, sociaux et éthiques mentionnés à l'annexe 1 du document. Cependant, pour un argument de poids auprès de votre direction, communiquez avec le Service des finances afin d'obtenir le coût d'une cruche d'eau et ainsi préparer une analyse coût-bénéfice d'un tel projet. Vous serez probablement surpris par la rapidité du retour sur l'investissement.

## 3. Communiquez avec le Service des immeubles

Effectuer une demande de service afin de présenter vos besoins en matière d'ajustement ou de nouveaux équipements (tel que planifié à l'étape 1). Notez que toutes les demandes doivent être faites en fournissant une combinaison comptable et en utilisant le formulaire Demande de services accessible sur le site Internet du Service des immeubles. De plus, sachez que certains travaux pourraient être techniquement impossibles à réaliser. Le Service des immeubles vous aidera à planifier votre projet et approuvera la faisabilité des travaux.

## 4. Accompagner la résistance au changement

La résistance est normale quand il s'agit de projets qui exigent des changements d'habitudes et de comportement. Une communication adéquate et faite en temps opportun peut grandement désamorcer les situations de tension. Il est donc recommandé de déployer des efforts de communication auprès des employés concernés par ce changement. Le tableau suivant vous présente un plan de communication qui pourrait être mis de l'avant. Vous trouverez, à l'annexe 1, une série d'arguments sociaux, environnementaux et économiques et, à l'annexe 2, des textes qui pourraient vous être utiles.

Tableau 2 : Exemple de plan de communication

Moment dans le processus	Messages clés	Moyens de communication
Suite à la prise de décision par la direction de l'unité et la confirmation des travaux par le Service des immeubles des travaux qui seront réalisés.	Annoncer la décision : <ul style="list-style-type: none"><li>- Pourquoi (raison environnementale, sociale, éthique, économique)</li><li>- Comment (en modifiant le plan de distribution d'eau potable de l'unité)</li><li>- Quoi (déterminer les points de distribution d'eau qui seront disponibles après le projet - éviter de cibler directement les points d'eau retirés)</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Privilégier l'annonce en personne dans un premier temps : réunion d'équipe ou de département</li><li>- Journal interne</li><li>- Courriel</li></ul>
Quelques jours avant le retrait des distributeurs d'eau embouteillée	Rappeler le projet <ul style="list-style-type: none"><li>- Pourquoi (raison environnementale, sociale, éthique, économique)</li><li>- Comment (en modifiant le plan de distribution d'eau potable de l'unité)</li><li>- Quoi (déterminer les points de distribution qui seront disponibles après le projet)</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Privilégier la communication directe sur les distributrices d'eau</li><li>- Journal interne</li><li>- Courriel</li><li>- Activité de dégustation à l'aveugle de l'eau d'aqueduc et de l'eau embouteillée</li></ul>
Le jour même du retrait	Rappeler : <ul style="list-style-type: none"><li>- Où trouver les nouveaux points d'eau</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Aux emplacements des distributeurs retirés (ex. : affichage au mur)</li><li>- Courriel</li></ul>
Quelques jours après le retrait	<ul style="list-style-type: none"><li>- Remercier votre communauté</li><li>- Rappeler les bénéfices de l'opération (économie en argent, bouteilles de plastique et livraison sur le campus)</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Journal interne</li></ul>

# Annexe 1

## Arguments environnementaux, sociaux, économiques et éthiques militant en faveur de l'arrêt de la distribution d'eau embouteillée

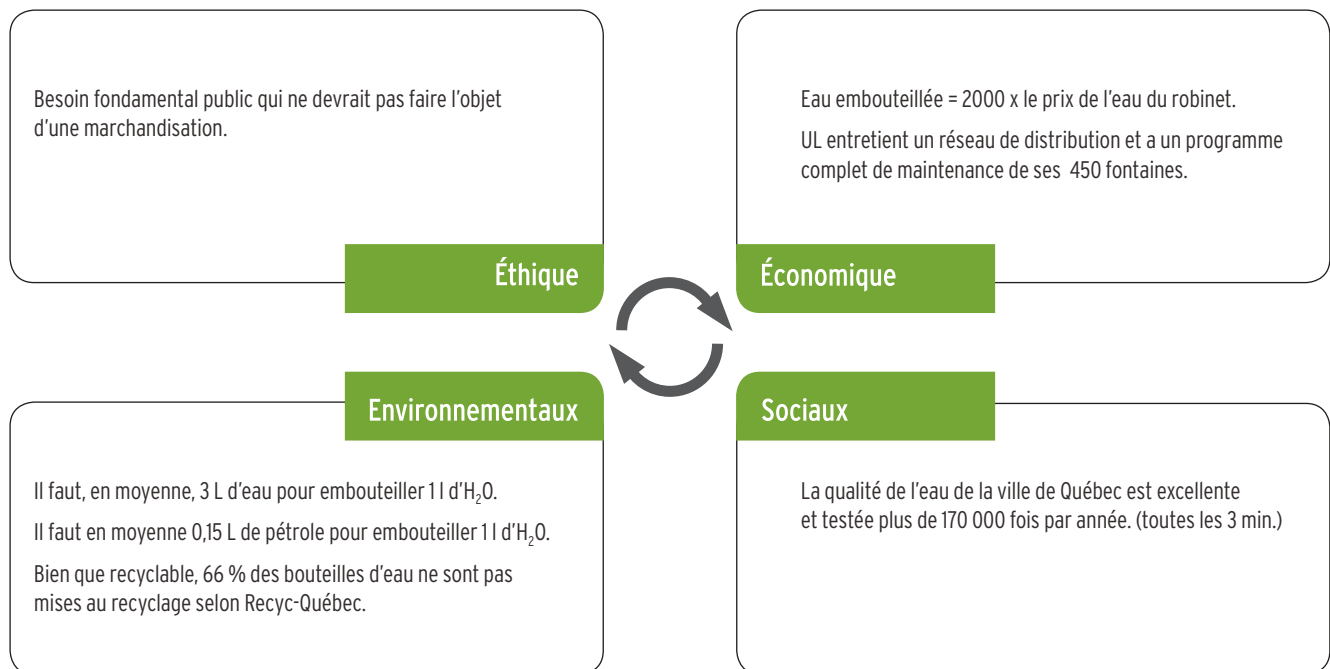
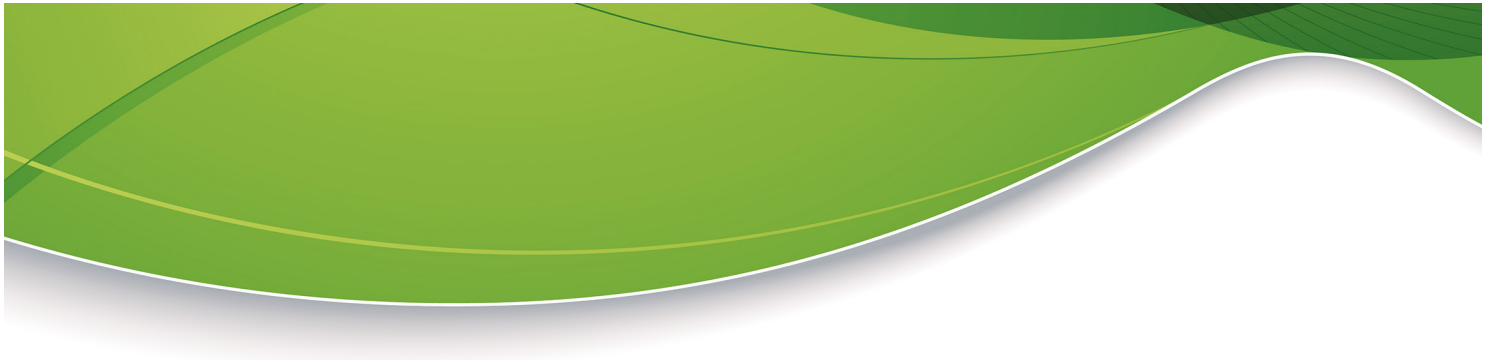


Figure 3: Arguments en faveur du retrait des bouteilles d'eau



# **Annexe 2**

**Exemples d'outils de communication créés par la Faculté  
des lettres et des sciences humaines de l'Université Laval**

Communiqué :

## **JOURNÉE MONDIALE DE L'EAU**

**VENDREDI 22 MARS 2013**

### ***COOPÉRONS!***

Le comité de développement durable de la Faculté des lettres et des sciences humaines s'allie à la politique de développement durable de l'Université Laval et lance un appel à la coopération. À l'occasion de la Journée mondiale de l'eau le 22 mars, prenez l'habitude d'utiliser l'eau offerte dans les fontaines.

En effet, à compter de la date symbolique du 22 mars, la Faculté des lettres et des sciences humaines n'achètera plus de cruches d'eau.

### **Quelles solutions s'offrent à vous? ►►**

- Apportez une bouteille, une gourde ou une carafe d'eau à l'Université, ou procurez-vous en à la boutique Coop Zone de l'Université ou dans un café étudiant;
- Remplissez-la à la fontaine la plus proche;
- Lisez les fiches de renseignements sur l'eau pour être bien informé.

**Des questions? Des idées? ►►** écrivez-nous à

[dd@fl.ulaval.ca](mailto:dd@fl.ulaval.ca)

La Journée mondiale de l'eau 2013, le 22 mars, portera sur le thème de la coopération dans le domaine de l'eau à l'occasion de l'Année internationale de la coopération dans le domaine de l'eau, coordonnée par l'UNESCO pour ONU-Eau.



Affiche :

## Pourquoi ne plus boire d'eau embouteillée?

### Les arguments économiques

- Nous payons déjà l'accès à l'eau potable publique au moyen de nos taxes municipales. Pourquoi devrait-on en plus payer pour avoir accès à l'eau, embouteillée cette fois? **Une bouteille d'eau coûte jusqu'à 2 000 fois plus cher que la même quantité provenant du robinet.**
- **1,50 \$** pour acheter une bouteille d'eau de 1 litre **équivalait à recevoir 18 750 litres d'eau du robinet.**
- **25 % de l'eau embouteillée est de l'eau du robinet** qui a été emballée et vendue pour 2 000 fois le prix ou plus.
- Environ 10 à 15 % du prix d'une bouteille d'eau servirait à la promotion de la marque.
- De 2003 à 2008, le gouvernement fédéral a dépensé plus de 15,6 millions de dollars pour l'achat de bouteilles d'eau. Plus de 8,6 millions de dollars ont même été dépensés dans des lieux où l'eau publique était accessible.

### Les arguments sociaux

- L'eau de la ville de Québec est d'une excellente qualité. Elle est testée 170 000 fois par année.
- **Les entreprises ne sont pas tenues de respecter les programmes de tests volontaires.** Depuis 2008, **seulement 6 % de toutes les usines d'embouteillage d'eau ont été inspectées** par le gouvernement fédéral.
- **Les bouteilles d'eau sont prévues pour une seule utilisation. Les changements de température et le soleil peuvent libérer jusqu'à 10 toxines différentes dans l'eau, en plus des particules de plastique qui se détachent et flottent dans l'eau.**

### Les arguments écologiques

- Pour produire un seul litre d'eau embouteillée, 3 litres d'eau et ¼ de litre de pétrole sont nécessaires.
- **Plus de 10 milliards de bouteilles aboutissent dans un site d'enfouissement chaque année au Canada.** Dans certaines municipalités, aussi peu que 10 % des bouteilles en plastique sont recyclées.

### Les arguments éthiques

- L'eau est bien plus qu'une ressource essentielle à la survie humaine, c'est la base même de la vie. Sans eau, aucune forme de vie connue n'aurait pu se développer.
- **Chaque être humain a le droit fondamental d'accéder à l'eau potable gratuitement.** Rendre l'eau payante par la vente d'eau embouteillée ne fait que renforcer la mainmise des entreprises sur l'eau, une ressource difficilement accessible pour les paysans des pays du Sud.

Source : Institut [Polaris](http://www.polarisinstitute.org/water) (<http://www.polarisinstitute.org/water>)

*Comité de développement durable de la Faculté des lettres*